La Maison Bleue
Réinventons la crèche

Rapport Annuel 2022

Multi Accueil « La Forêt Enchantée »

Rue Pasteur 57360 AMNEVILLE

Votre contact :

Nathalie FABERT - Responsable de Secteur

nathaliefabert@la-maison-bleue.fr – **06 13 37 40 77**

www.la-maison-bleue.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS
Orne-Moselle

Sommaire

Les événements marquants de l'année 2022 4
Fiche d'identité de la crèche 8
Vos interlocuteurs La Maison Bleue 9
Les relations collectivités et tutelles 10

Volet administratif et financier 11
Les chiffres clés 12
Le rapport financier 2022 18

Volet équipe 23
L'équipe de crèche 24

Volet famille 28
L'inscription 29
Les parents et la crèche 31

Volet enfant 37
L'accueil 38
Le déroulement d'une journée 46
L'éveil des enfants 50

Volet travail institutionnel 58
Les réunions d'équipe 59
Les journées pédagogiques 59
Les partenaires pédagogiques 60
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue 61
La supervision des crèches 63
L'analyse des pratiques professionnelles 64

Volet objectifs 65
Les objectifs 2023 66

Volet sécurité, qualité et développement durable 67
Les travaux et la sécurité 68
La qualité et la satisfaction client 70
La démarche développement durable 75

Annexes 80
Le Groupe La Maison Bleue 81

Les événements marquants de l'année 2022

1. Un comité de filière pour la Petite Enfance

Face à la persistance de préoccupations transverses à l'ensemble du monde de l'accueil du jeune enfant concernant le sens, la reconnaissance et l'attractivité de ses métiers, et à l'invitation d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles, les représentants syndicaux et associatifs de la filière conviennent de l'intérêt de constituer, avec les directions d'administrations centrales, opérateurs de référence du secteur et producteurs d'expertise et de données concernés, un comité de filière « Petite enfance ».

Adrien Taquet, le secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles, en présence d'Élisabeth Laithier, présidente du dit Comité de filière, signe le contrat de filière petite enfance en janvier 2022. Il y a eu concertation durant toute l'année 2021 et les signataires du contrat sont nombreux (associations, syndicats, représentants de gestionnaires, de collectivités territoriales, de professionnels, etc.).

« Remédier à court terme à la pénurie de professionnels » : c'est le groupe de travail qui travaille sur la crise de recrutement dans le secteur de la petite enfance.

Les propositions du comité sont à double détente : il y a d'une part celles destinées à lutter contre les causes profondes de la pénurie et d'autre part celles ayant pour but *« d'atténuer dès l'immédiat les effets de la pénurie ».*

S'attaquer aux causes profondes, c'est agir sur le nombre de places en formation initiale, sur la qualité de vie au travail, sur les parcours de carrière, sur la promotion de ces métiers et les rémunérations.

2. Charte nationale de soutien à la parentalité

Texte de référence pour les services de soutien à la parentalité dans la conception de leurs actions de soutien à la parentalité et dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes, cette Charte, comme la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, a force de loi. Élaborée par 4 experts, le sociologue Claude Martin, la docteure en sciences politiques Sandrine Dauphin, l'économiste Arthur Heim et l'IGAS Bénédicte Jacquey, elle a reçu un avis favorable du HCFEA. Pour rappel, une concertation sur le projet de cette charte, à destination des parents et des professionnels du secteur, avait été lancée en novembre 2021.

3. 2ème Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants

C'est au Centre Pompidou, à Paris, que s'est tenue le 4 novembre dernier la 2ème Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, organisée par le ministère de la Culture et le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Un événement interministériel donc qui permet, 5 ans après la 1re édition, d'échanger sur « Les lieux et les espaces de l'éveil artistique et culturel ». À ce propos, lire l'interview d'Aurélie Lesous, chargée de mission Eveil et Éducation artistiques et culturels au ministère de la culture.

4. Premier comité interministériel de l'Enfance

Lors de ce premier comité (21/11/2022), Jean-Christophe Combe annonce le lancement officiel de la concertation autour du service public de la petite enfance. Ce sera une concertation en deux temps. Une concertation nationale où il rencontrera, accompagné d'Élisabeth Laithier, les élus de l'AMF, puis les directeurs de caf et l'Unaf, pour finir avec les professionnels du Comité de filière petite enfance. Dans un deuxième temps, la Rapporteure générale ira à la rencontre des territoires et se déplacera en janvier dans 10 départements volontaires. La phase nationale se conclura par la première réunion du Conseil national de la refondation (CNR) dédié à la petite enfance. Le seconde phase dite territoriale donnera lieu à un deuxième CNR qui devrait lui se tenir en région.

5. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

Boostée par le succès de la 1ère édition de sa Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, en novembre 2021, la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) a en effet décidé de la reconduire.

Séduire les jeunes générations est un enjeu de taille. Plusieurs actions peuvent être entreprises parmi lesquelles faire connaître ces métiers via une campagne de communication. En novembre 2021 déjà, la FFEC s'était mobilisée pour agir contre la pénurie, en lançant la première édition de la Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, à destination des collégiens et lycéens. En pratique, les adhérents de la FFEC étaient invités à investir les réseaux sociaux, via des slogans et visuels mis à leur disposition, et en utilisant le #ChoisisLaPetiteEnfance, afin de mettre la lumière sur ce secteur d'activité.

Fort du succès de l'édition 2021 (une centaine de posts avaient été publiés, touchant 50 000 personnes « dont 2 500 interactions pour une audience générale de 92 000 personnes »), la FFEC a souhaité renouveler l'événement.

6. Certification VeriSelect Petite Enfance de Bureau Veritas

La certification de service VeriSelect Petite Enfance vérifie des engagements liés aux modalités d'accueil des jeunes enfants de 2,5 mois à 4 ans révolus (ou 5 ans pour les enfants en situation de handicap).

VeriSelect Petite Enfance a été développé avec les professionnels de ce secteur. Cette certification prend en compte la nouvelle réglementation applicable. Elle vise un double objectif :

- Valoriser le métier, l'expertise et le professionnalisme des équipes
- Améliorer les pratiques sur le terrain

Il s'agit pour les structures certifiées de pouvoir communiquer auprès des familles sur la qualité de l'accueil, afin de les rassurer mais également de créer une dynamique interne auprès des équipes travaillant pour favoriser l'usage des meilleures pratiques.

Les exigences vérifiées par la certification VeriSelect Petite Enfance :

- Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant
- Une relation de confiance avec les familles et un accompagnement à la parentalité
- Un pilotage efficace de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente
- Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques
- Des locaux et des moyens pensés, aménagés et équipés
- Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le 11 octobre 2022, La Maison Bleue a eu le plaisir de célébrer avec ses 16 crèches certifiées et l'ensemble de ses collaborateurs du siège et des régions sa nouvelle **certification VeriSelect Petite Enfance par Bureau Veritas !**

La Maison Bleue s'est engagée depuis des années dans une démarche d'amélioration continue et pour une meilleure Qualité d'accueil pour les enfants et les familles qu'elle accueille au sein de ses crèches, ainsi qu'une meilleure satisfaction client.

Cette certification valorise l'expertise métier, la qualité d'accueil et l'amélioration continue des pratiques de La Maison Bleue à travers un référentiel métier :

- **Neutre :** car il définit « la Qualité d'accueil dans les établissements Petite Enfance » en France,
- **Exigeant :** plus de 150 points de contrôles et 200 éléments de preuve à apporter,
- **Expert** autour de 6 engagements « métier » certifiés

Et pour remercier nos crèches mobilisées dans la démarche, La Maison Bleue leur a offert une dotation supplémentaire pour leur permettre de mettre en place un projet de leur choix à destination des enfants et des familles, avec l'ensemble de leur équipe.

Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche	Multi Accueil « La Forêt Enchantée »
Coordonnées	Rue Pasteur 57360 AMNEVILLE amneville1@la-maison-bleue.fr 03 87 70 49 16
Statut	Délégation de Service Public
Date du contrat	Du 01/01/2022 au 31/12/2027
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental de la Moselle le 10 octobre 2022, à effet du 1er janvier 2022
Date de reprise	01/01/2022
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	**60** berceaux
Enfants accueillis	156 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	**67,17%**
Equipe de Direction	Mme Orianne LAVAL, Infirmière Puéricultrice, Directrice Mme Juliette RICHARD, Infirmière, Adjointe / Continuité de Direction
Prestations proposées	x Accueil régulier x Accueil occasionnel x Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	• Eté : du 25 juillet au 12 aout 2022, • Fêtes de fin d'année : du 26 au 30 décembre 2022, • Jours fériés et Pont de l'Ascension • Journées pédagogiques : 16 août et 8 novembre 2022.

Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Bruno SASSI

Directeur Régional

Nathalie FABERT

Responsable de secteur

Orianne LAVAL

Directrice

Les relations collectivités et tutelles

Rencontres avec la collectivité

Les commissions d'attribution des places ont eu lieu les 29/04/2022 et 18/11/2022.

Visites de tutelles et autres

Protection Maternelle et Infantile : 27/06/2022, 22/08/2022, 31/08/2022, 2/11/2022
Caisse d'Allocations Familiales : 03/03/2022, 27/04/2022,14/09/2022, 7/12/2022

Volet administratif et financier

Les chiffres clés

Typologie des familles

Par catégories socio-professionnelles

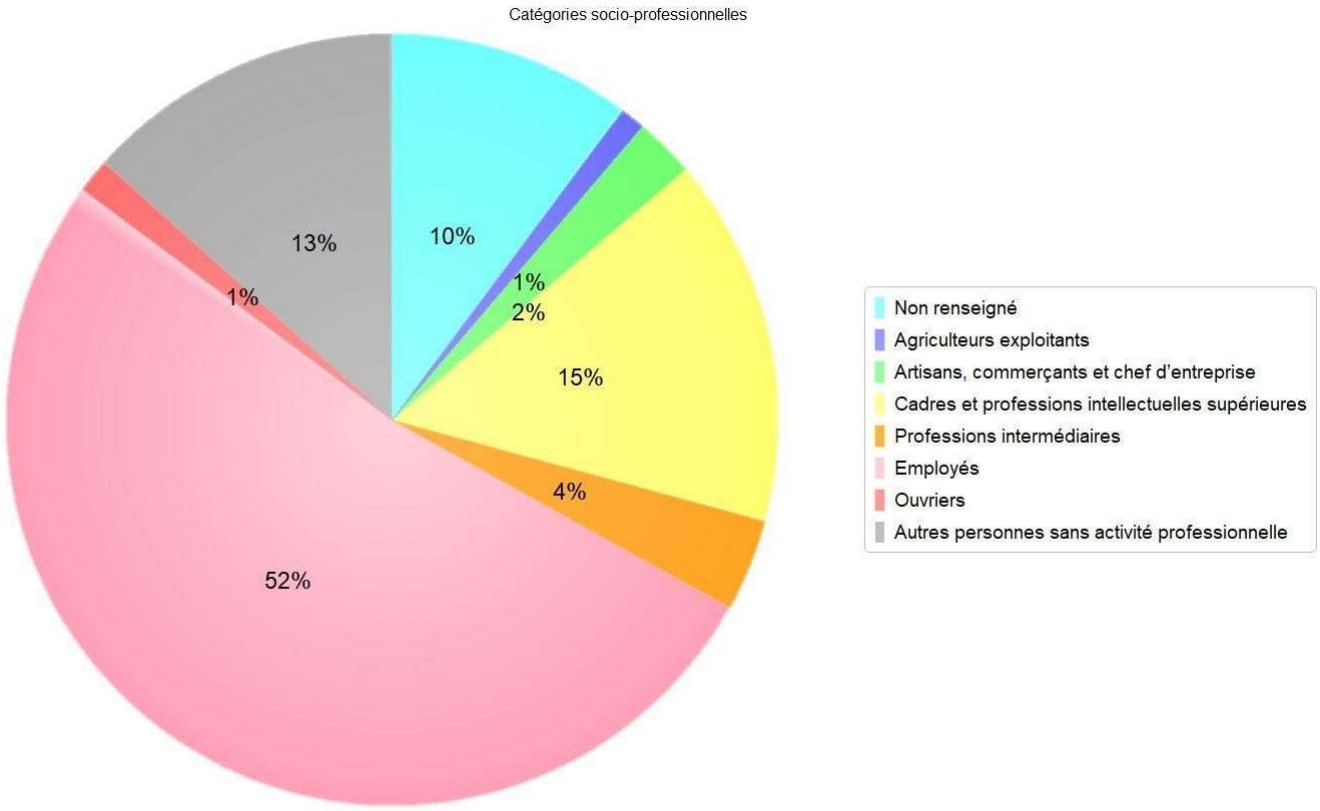

Par nombre d'enfants

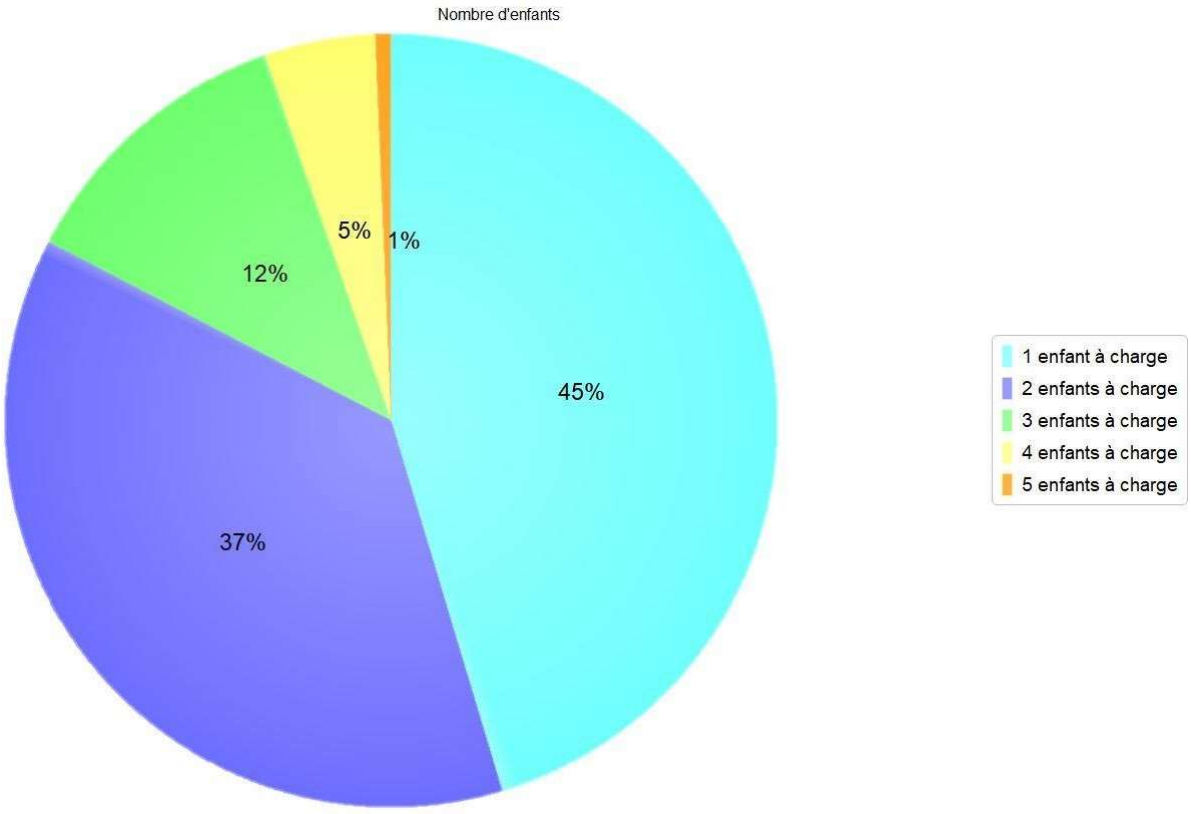

Par participation familiale

En 2022, la participation familiale moyenne est de 1.62€, pour une facture moyenne de 192.56 €.

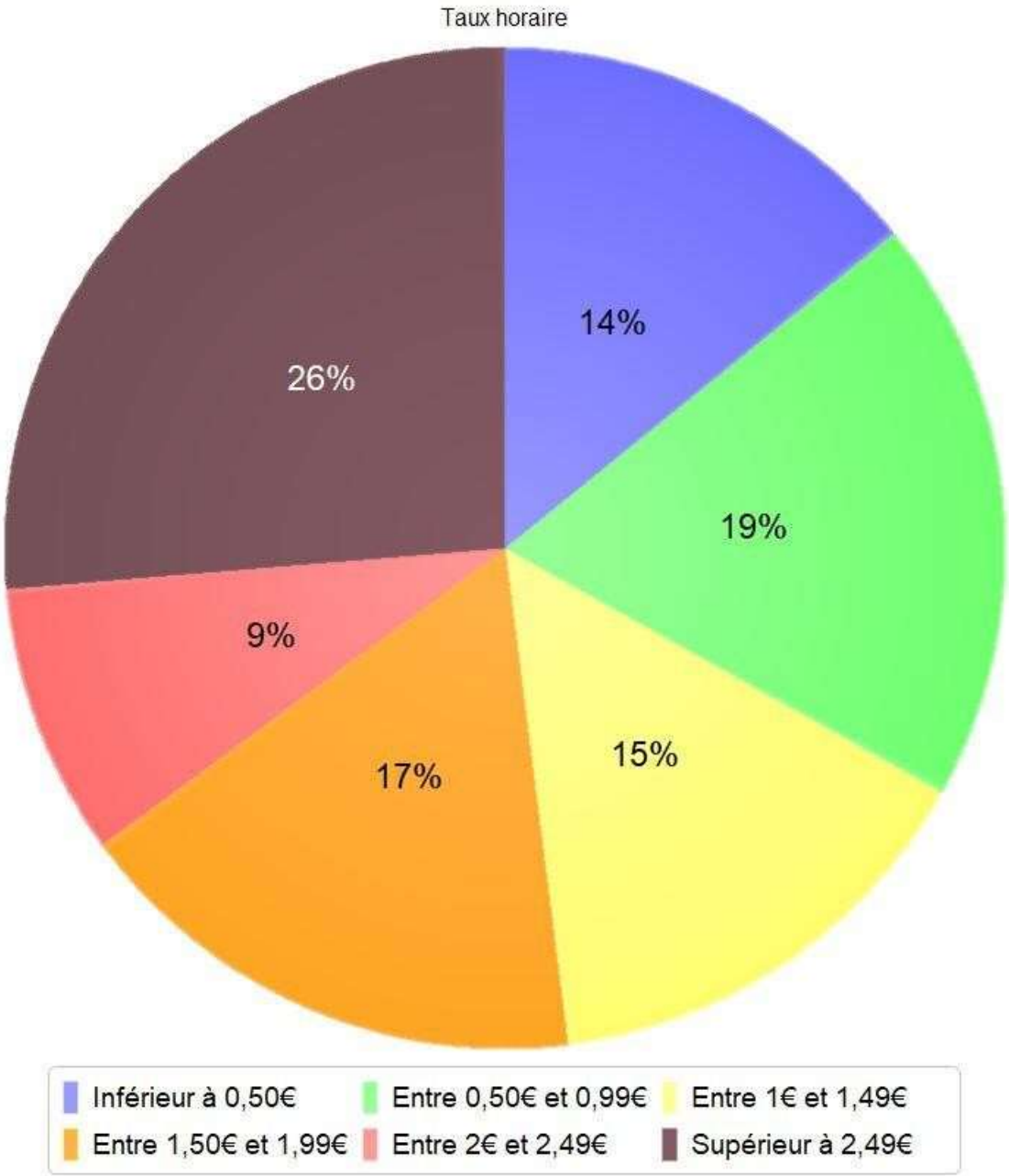

Enfants et familles accueillies

En 2022, la crèche a accueilli 156 enfants de 150 familles.

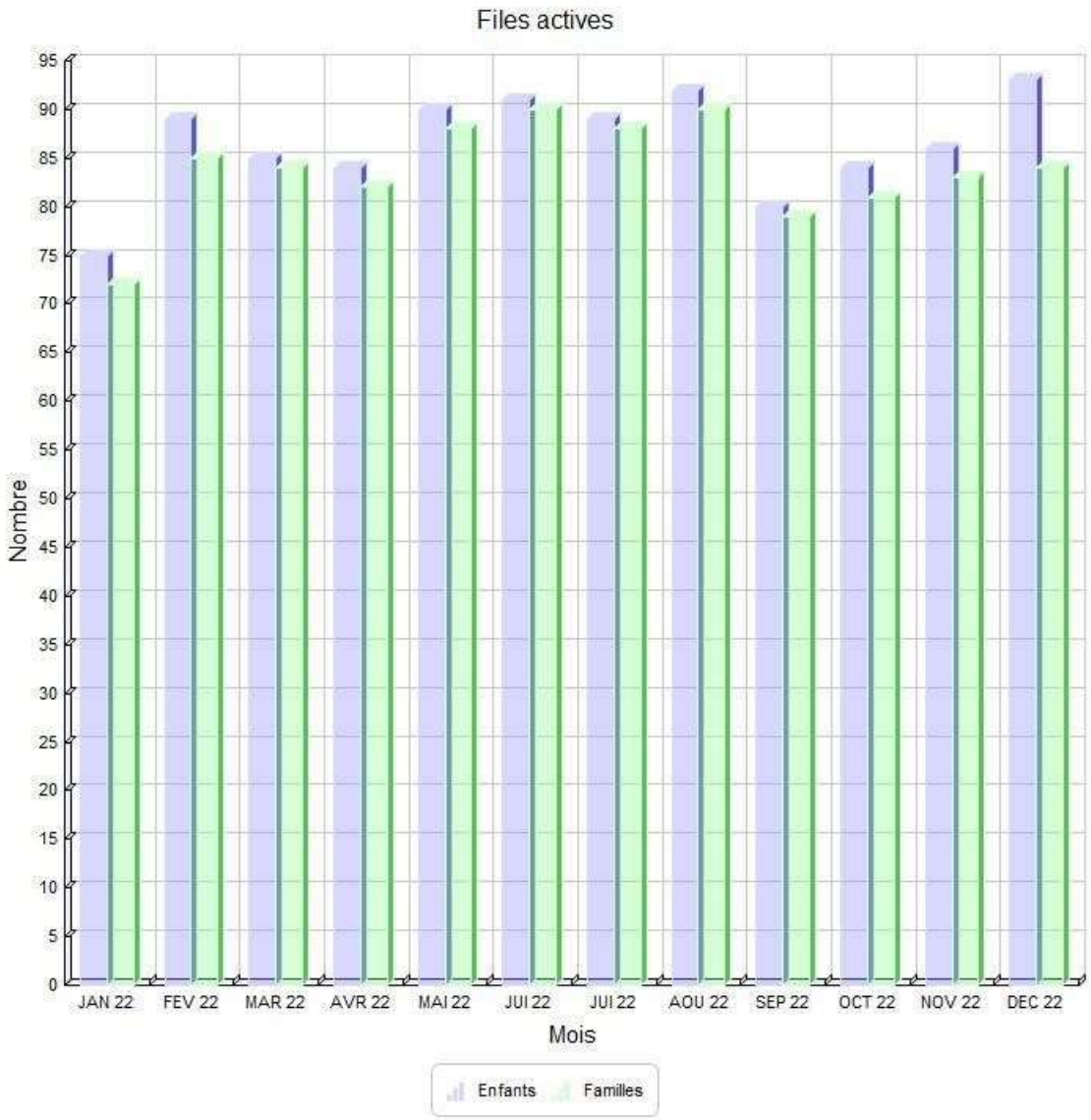

L'occupation de la crèche

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

	Occupation annuelle	Occupation moyenne mensuelle	Taux d'occupation
Réel(le)	84 940	7 078	57.45 %
Facturé(e)	99 306	9 931	67.17 %

Cet écart s'explique par le lissage des factures permettant ainsi aux parents d'anticiper le coût mensuel de l'accueil de leur enfant en crèche.

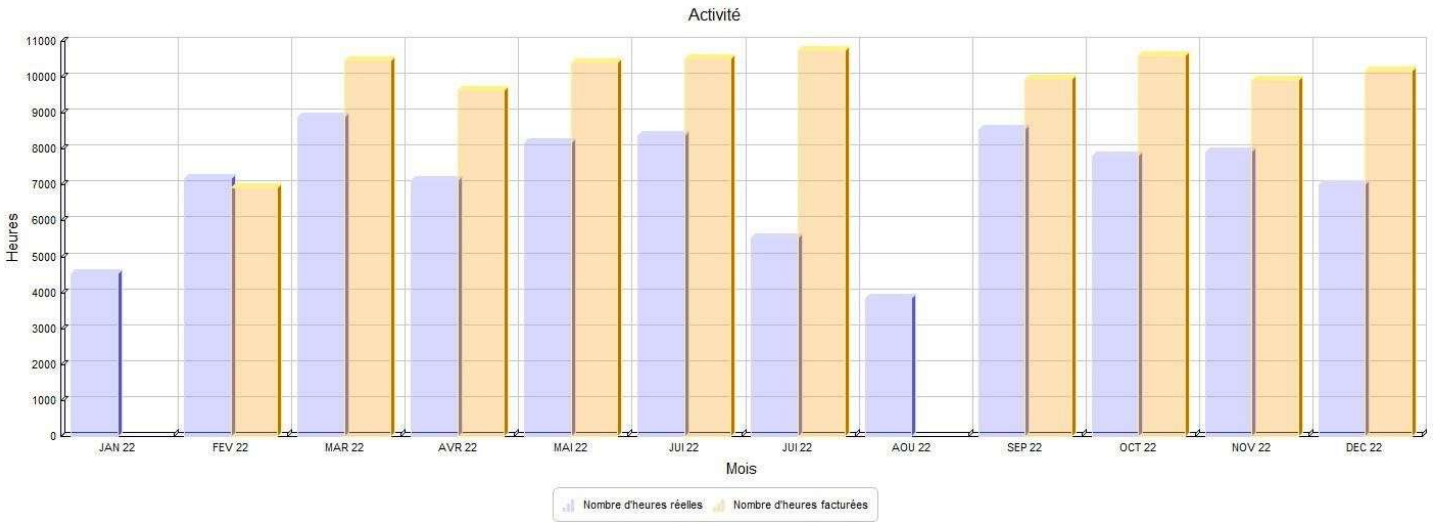

Les données transmises sont conformes à la lettre Circulaire CNAF PSU du n° 2014–009 du 26 mars 2014 : « Chaque demi-heure commencée est comptabilisée tant du côté des heures réalisées que du côté des heures facturées. »

Répartition des contrats d'accueil

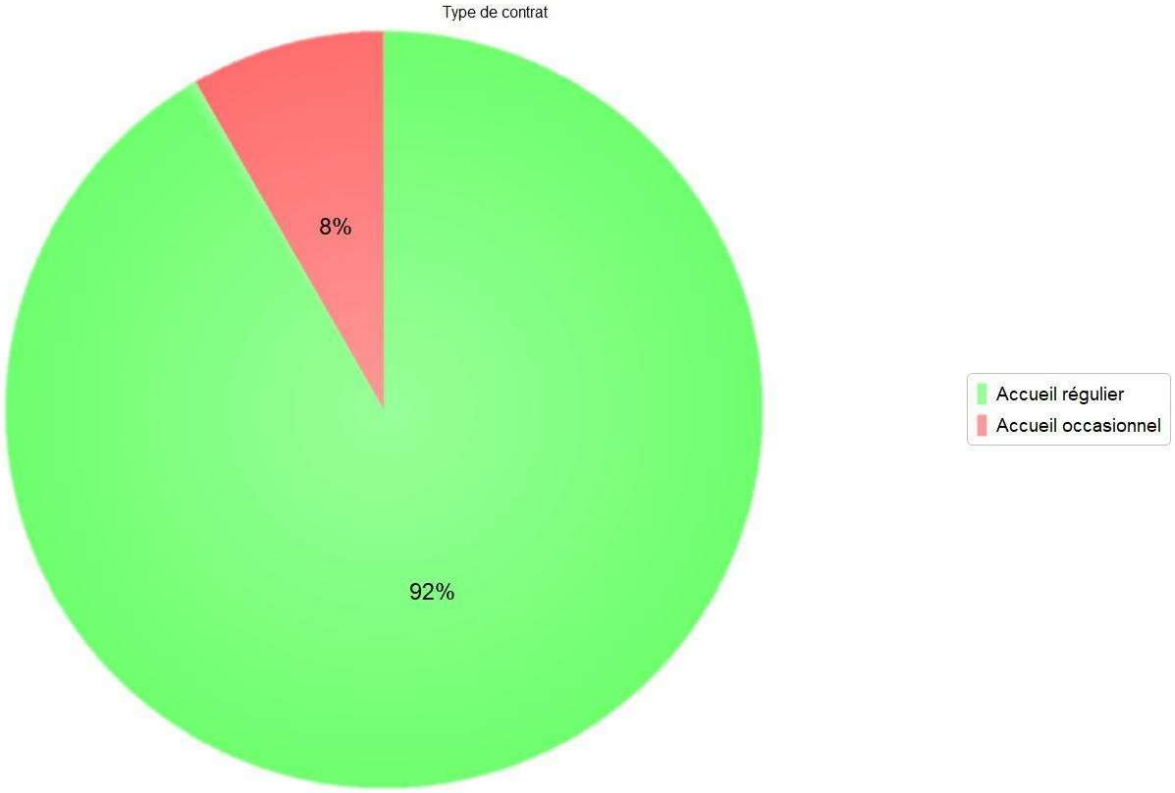

Le rapport financier 2022

Déclaration réelle 2022 pour la période du 02/01/2022 au 31/12/2022

Établissement d'Accueil du Jeune Enfant : AMNEVILLE - MA LA FORET ENCHANTEE

➢ **Données financières déclarées**

Charges			Produits		
60	Achats	98 659,27	70623	Prestation de Service reçue de la Caf	370 340,89
61	Services extérieurs	138 214,80	70624	Fonds d'accompagnement reçus de la Caf	
62	Autres services extérieurs	6 728,71	70641	Participations familiales déductibles de la PS	169 310,81
63A	Impôts et taxes liés aux frais de personnel	22 056,99	70642	Participations familiales (ou participation des usagers) non déductibles de la PS	
63B	Autres impôts et taxes	8 681,75			
64	Frais de personnel	523 521,50	708	Produits des activités annexes	
			741	Subventions et prestations de service versées par l'Etat	
			742	Subventions et prestations de service régionales	
			743	Subventions et prestations de service départementales	
			744	Subventions et prestations de service communales	118 541,40
			7451	Subventions d'exploitation et prestations de service versées par des organismes nationaux (dont PS MSA, SNCF)	
			7452	Subventions d'exploitation CAF	
			746	Subventions et prestations de services des EPCI (intercommunalité)	
			747	Subventions exploitation et prestations de service versées par une entreprise	151 458,96
			748	Subventions et prestations de service versées par une autre entité publique	

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 04042023 154206

PAGE 3/4

Déclaration réelle 2022 pour la période du 02/01/2022 au 31/12/2022

Charges			Produits		
65	Autres charges de gestion courante		75	Autres produits de gestion courante	
66	Charges financières	2 947,39	76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles	206,06	77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements, Dépréciations et Provisions	2 789,04	78	Reprise sur amortissement, Dépréciations et Provisions	
69	Impôts sur les bénéfices	10 733,82	79	Transfert de charges	37 088,72
	Total charges	814 539,33		Total produits	846 740,78
86	Contributions volontaires		87	Contrepartie des contributions volontaires	
CC	Total charges et contributions volontaires	814 539,33	PC	Total produits et contrepartie des contributions volontaires	846 740,78

Emplacement réservé à la Caf

DECLPART 04042023 154206

PAGE 4/4

PRECISIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Vous trouverez ci-dessous les explications du compte de résultat 2022, détaillant les comptes de charges (classe 6) et les comptes de produits (classe 7).

- **Principe, règles et méthodes comptables**
- L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.
- L'application des conventions générales s'est faite dans le respect des principes de prudence, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices et de continuité d'exploitation.
- Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

L'exercice court sur une période de 12 mois, du 1er janvier au 31 décembre 2022.

1/ Comptes de la classe 6 - Comptes de charges

60 Poste Achats

Ce poste comprend toutes les fournitures nécessaires à l'accueil du jeune enfant et au fonctionnement de la structure tels que détaillés ci-après :

- **Alimentation** : lait pour les plus petits et le coût de tous les repas ;
- **Couches** : le nombre moyen de couches utilisées est de 3 par enfant et par jour ;
- **Linge :** les draps des lits ; serviettes et les gants de toilette ; bavoirs, turbulettes, blouses du personnel, sur-chaussures ;
- **Produits pharmaceutiques, petit matériel de puériculture et hygiène** : ce sont les médicaments de la trousse d'urgence, le sérum physiologique, les savons doux, les compresses stériles, les thermomètres ;
- **Produits d'entretien** : produits de ménage éco-labellisés pour le nettoyage de la structure ;
- **Matériel pédagogique, fournitures diverses, petit matériel :** frais de renouvellement du matériel pédagogique non amortissable (jeux, poupées, jeux symboliques, jeux de construction, pâte à modeler, peinture, tabliers des enfants…) ;
- **Petit équipement :** renouvellement du petit matériel défectueux en dehors du matériel pédagogique (ex : pèse bébé, vaisselle) ;
- **Les fournitures administratives :** papeterie ;
- **Les fluides** (eau, gaz, électricité…).

61 Poste Services extérieurs

Ce poste comprend l'entretien des locaux et des jardins (contrats et maintenance), la souscription des assurances, la location de matériel, les logiciels, le loyer et les charges locatives, les frais supports.

- **Entretien des locaux :** les contrats de maintenance ainsi que les réparations nécessaires à l'entretien de la crèche ;
- **Logiciels et informatique :** frais liés aux licences informatiques et aux frais engagés auprès de nos prestataires informatiques externes ;
- **Frais support et frais de gestion :** ils sont la garantie de la qualité de service mise en place dans la crèche. Ils prennent en compte le financement de tous les services supports en charge du bon fonctionnement de la structure (RH, comptabilité, suivi des budgets de fonctionnement), et notamment, une partie des rémunérations et des frais suivants :
  - le/la responsable d'exploitation, garant de la bonne application du contrat et de l'encadrement du directeur(trice) de crèche ;
  - le délégué commercial qui assure le suivi du partenariat ;
  - la formation continue, pour développer les compétences de l'équipe ;
  - la gestion administrative de la crèche (facturation, contact avec la CAF…) ;
  - le suivi technique du bâtiment par notre direction immobilière (entretien et maintenance).

62 Poste Autres services extérieurs

Ce poste comprend

- **Les vacations du médecin et du psychologue** s'ils sont libéraux ;
- **Les frais d'animation par des intervenants externes** (spectacles, activités) ;
- **Les télécoms et frais postaux** ;
- **Les frais d'analyses de laboratoire** pour le contrôle bactériologique des repas, de la qualité de l'eau ou des surfaces ;
- **Les frais de réception** (petits-déjeuners ou goûters parents) **et déplacement** (des professionnelles, hors frais de formation, à des réunions institutionnelles par exemple).

63A Poste Impôts et taxes liés aux frais de personnel

Ce poste comprend la taxe sur les salaires et la Contribution à la formation professionnelle continue.

63 B Poste Autres impôts et taxes

Cela inclut la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

64 Frais de personnel

Les frais de personnel comprennent les salaires et charges sociales : salaires bruts, primes, charges patronales, provisions pour congés payés, ainsi que les autres charges telles que remboursements de transport, cotisations aux mutuelles et médecine du travail. Ce poste diminue en raison d'un montant de primes versé moins important que l'année précédente, et d'une régularisation de congés payés.

- **Salaires bruts :** ce poste correspond aux salaires bruts des professionnels de la crèche hors primes annuelles.
- **Primes :** tous les salariés de la Maison Bleue perçoivent une rémunération variable sous forme de primes.
- **Charges patronales :** les charges patronales représentent environ 32% des salaires bruts (primes incluses).
- **Mutuelle :** les professionnelles de la crèche bénéficient d'une mutuelle, isolée ou familiale.
- **Remboursement de transport (si applicable) :** il s'agit du remboursement des frais à hauteur de 50% des professionnels de la crèche qui viennent travailler en transport en commun.

65 Autres charges de gestion courante

Il n'y a aucune dépense enregistrée à ce poste.

66 Charges financières

Il s'agit des frais bancaires, des frais des cartes de débit et des charges de gestion courante.

67 Charges exceptionnelles

Il s'agit de majorations et pénalités et de charges exceptionnelles sur créances irrécouvrables.

68 Dotations aux amortissements

Il s'agit de l'amortissement des éléments de mobiliers et matériel permettant la mise en place du projet pédagogique, du matériel informatique…

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur 5 ou 10 ans ou sur la durée de la Délégation de service public.

69 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est forfaitairement appliqué au résultat à hauteur du taux en vigueur (avant intégration fiscale).

2/ Compte de la classe 7- Compte de produits

Les recettes de la crèche sont constituées de :

- La Prestation de Service Unique versée par la Caf ;
- Des participations familiales calculées selon le barème Cnaf ;
- De la participation de la ville au titre du contrat de Délégation de Service Public ;
- Du transfert de charges de personnel (indemnités de chômage partiel).

Volet équipe

L'équipe de crèche

Conformément aux instructions qui nous ont été données par notre Déléguée à la Protection des Données, les informations concernant le personnel font l'objet d'une anonymisation (exception faite de la direction, qui est d'ordre public).

Cette année a été marquée par les événements suivants :

- Changement de délégataire en janvier 2022.
- Arrivée de Mme RICHARD en février 2022 au poste de directrice adjointe et relais direction.
- Le 05/09/2022, Mme LAVAL est de retour à son poste de directrice après son congé parental
- En aout, nous avons changé l'accueil des enfants passant de section d'âge mélangé à des section multi-âge
- Plusieurs professionnelles sont parties durant l'été pour rejoindre une MAM.
- Au mois de juin 2022 a été organisé un job dating et nous a permis de recruter un CDD long.

La composition de l'équipe au 31 décembre 2022

Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations
Directrice	1	Infirmière puéricultrice	
Directrice adjointe	1	Infirmière	
Référent santé et accueil inclusif	50h/an	Infirmière	Directrice adjointe
Psychologue	20h/mois		
Infirmière	1		
EJE	1	DE EJE	En cours de recrutement
Auxiliaire de puériculture	2		
Auxiliaire de creche	7.85		
Agent de restauration	0.71		
Agent d'entretien	1.5		

Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans **l'offre de formations** proposée à toutes les équipes de La Maison Bleue.

Ainsi, les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.

En 2022, le Centre de formation a reçu la certification QUALIOPI.

Après avoir obtenu la certification DATADOCK en 2017, le Centre de Formation La Maison Bleue poursuit la reconnaissance de son expertise pédagogique en obtenant cette distinction qui atteste de la qualité des formations dispensées quotidiennement.

C'est tout notre processus de gestion de la formation qui a ainsi été audité en 2021 et qui est récompensé aujourd'hui, aussi bien sur l'ingénierie pédagogique, l'animation des formations, l'évaluation des acquis des stagiaires que sur la compétence de notre réseau de formateurs.

Forte de ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à **l'amélioration continue des pratiques professionnelles**.

Devenir AP ou EJE avec La Maison Bleue

La Maison Bleue place la formation professionnelle et le développement des compétences de ses professionnel(le)s au centre de sa stratégie et de sa politique de ressources humaines.

C'est pourquoi nous les accompagnons dans leurs évolutions professionnelles sur les métiers d'Auxiliaire de Puériculture (AP) et d'Educateur/rice de Jeunes Enfants (EJE) à travers des programmes collectifs d'accompagnement sur mesure **: « Faisant Fonction d'Auxiliaire de Puériculture » (FFAP)** pour les AP et la **« Validation des Acquis de l'Expérience » (VAE)** pour les AP et EJE.

L'engagement de La Maison Bleue c'est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d'AP ou d'EJE à l'issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Action de formation conduites en 2022

Intitulé session	Date début	Date fin	Nb H	Fonction
La Pédagogie Opérationnelle Adjoint	22/06/2022	24/06/2022	21	Direct[eur] Adjoint[e] de crèche
Intégrer l'ADP dans son management quotidien	20/09/2022	20/09/2022	3	Direct[eur] Adjoint[e] de crèche
Parcours de management Directrices Adjointe	19/09/2022	11/10/2022	14	Direct[eur] Adjoint[e] de crèche
Gérer un MAC LMB	30/11/2022	02/12/2022	21	Direct[eur] de crèche
La bientraitance et l'accueil	18/11/2022	18/11/2022	5	Auxiliaire de Crèche
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant	21/04/2022	21/04/2022	7	Direct[eur] Adjoint[e] de crèche
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant	20/10/2022	20/10/2022	7	Direct[eur] de crèche
Les gestes d'urgence à l'enfant	21/11/2022	21/11/2022	7	Auxiliaire de Crèche
Méthode HACCP distanciel	14/06/2022	14/06/2022	3	Agent de Service
Méthode HACCP distanciel	27/06/2022	27/06/2022	3	Direct[eur] Adjoint[e] de crèche
		Total	**91**	

Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
23	CNED	28/02/2022 au 25/03/2022	CAP

Volet famille

Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

La clé des parents

Le Café Parents

Des cafés/goûters parents sont organisés plusieurs fois par an. C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer autour d'un café pour mieux se connaître, pour échanger avec la directrice.

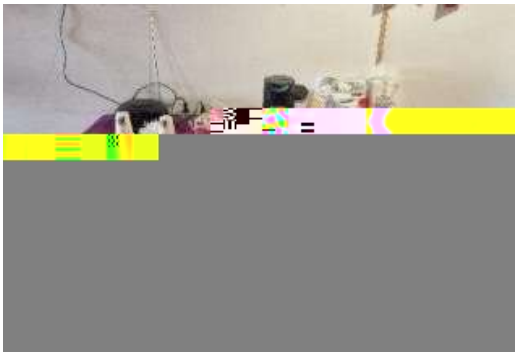

Le Goûter Photos

L'objectif du goûter photos est de permettre aux familles de se rencontrer, d'échanger et de partager un moment festif avec les professionnels.

Lors de ce goûter les familles découvrent une exposition de photos illustrant des moments forts de la journée de l'enfant.

La communication avec les familles

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent G H l'enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés).

En complément, différents temps d'échange ont été organisés au sein de la structure avec la psychologue ou le référent santé accueil inclusif :

- Une réunion de rentrée, 29/06 et 01 07 08/07
- Des réunions thématiques (début janvier)

Les Thèmes de réunions furent :

- Information sur la reprise de janvier (changements)xxx,
- Changement de sections âges transverses xxx….
- Rappel RF

La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- L'équipe
- D'autres informations utiles

La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche. Cahier de doléances.

Les parents sont invités à réaliser des activités dans la crèche ou participer à des moments conviviaux Ici, un pique-nique parent a été proposé ainsi qu'un atelier jardinage.

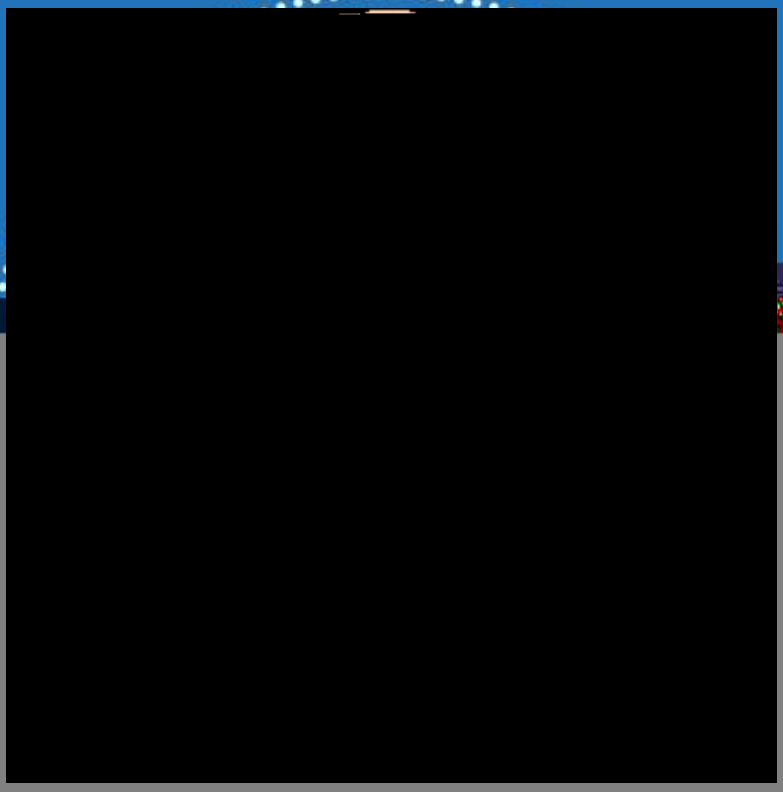

Volet enfant

L'accueil

La semaine d'accueil

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.

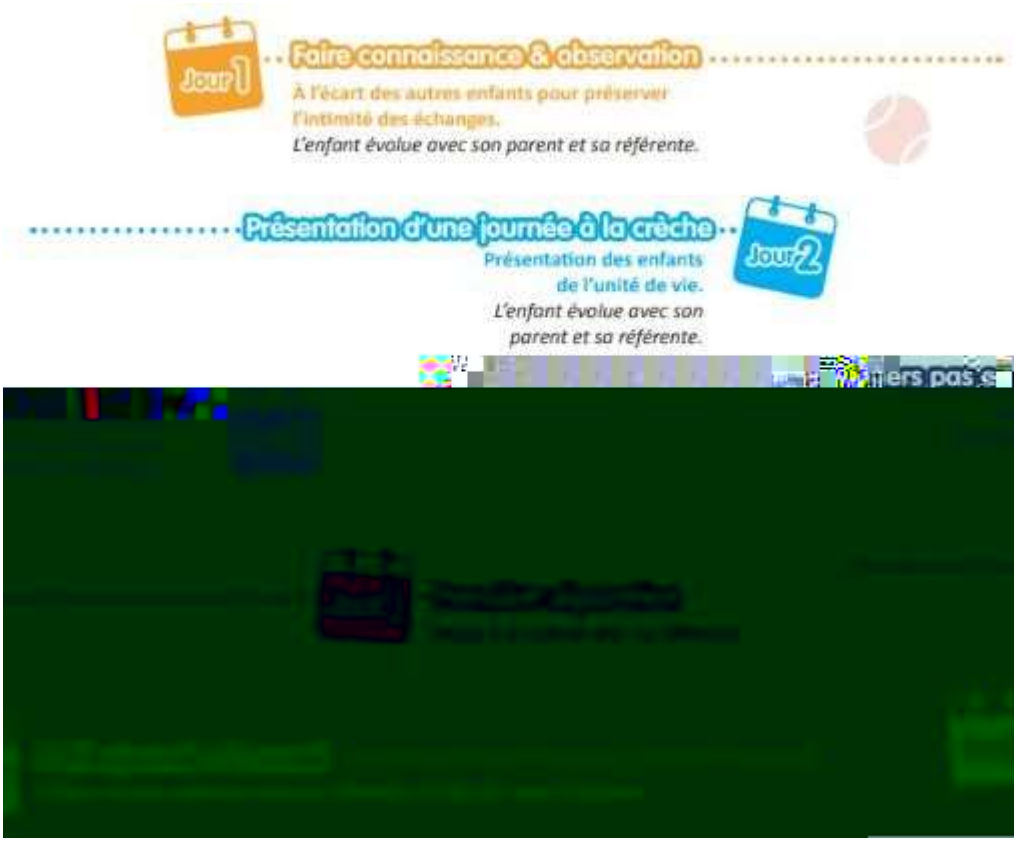

Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c'est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- Être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche

Nombre d'entrées par trimestre

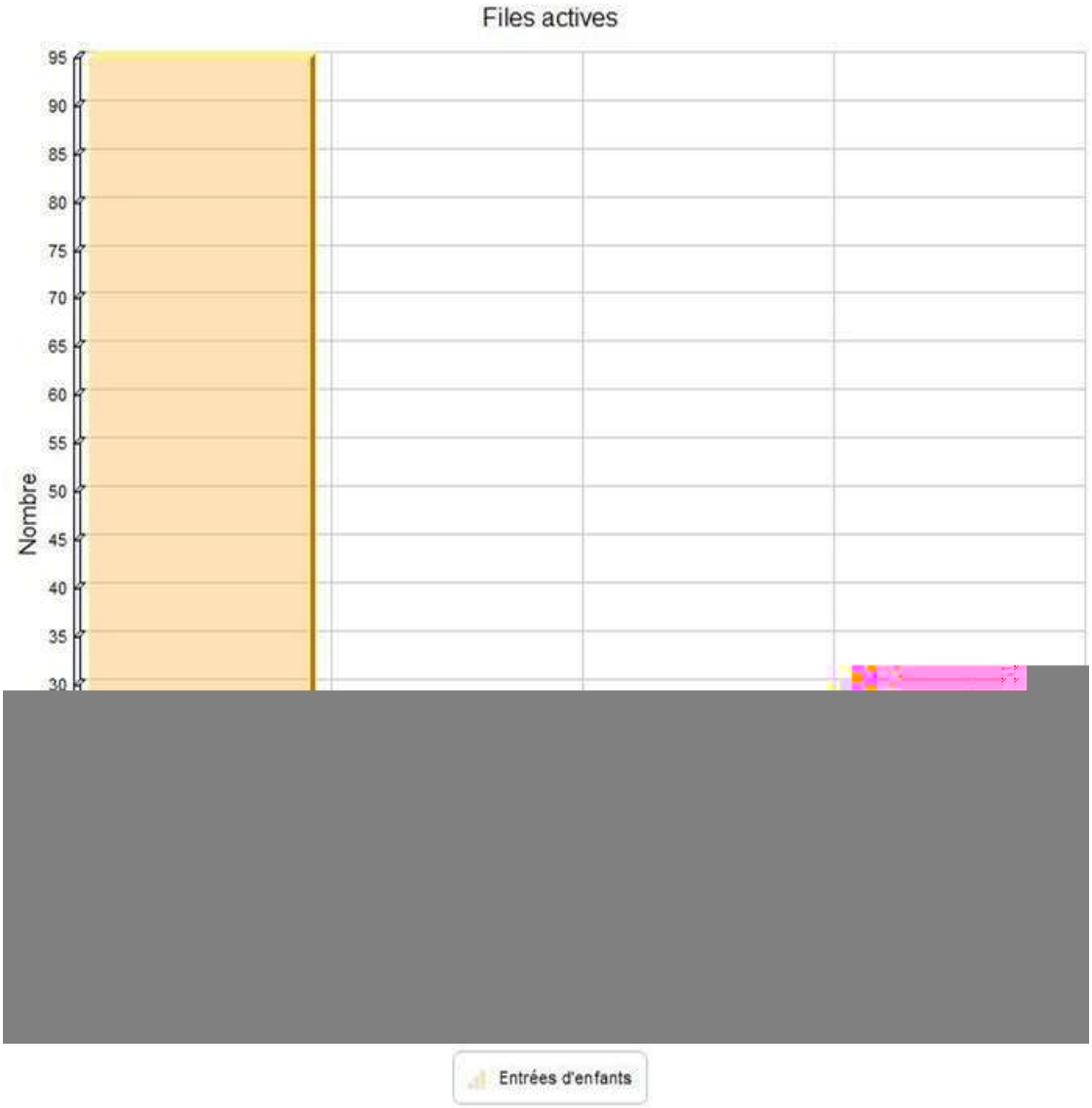

Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre

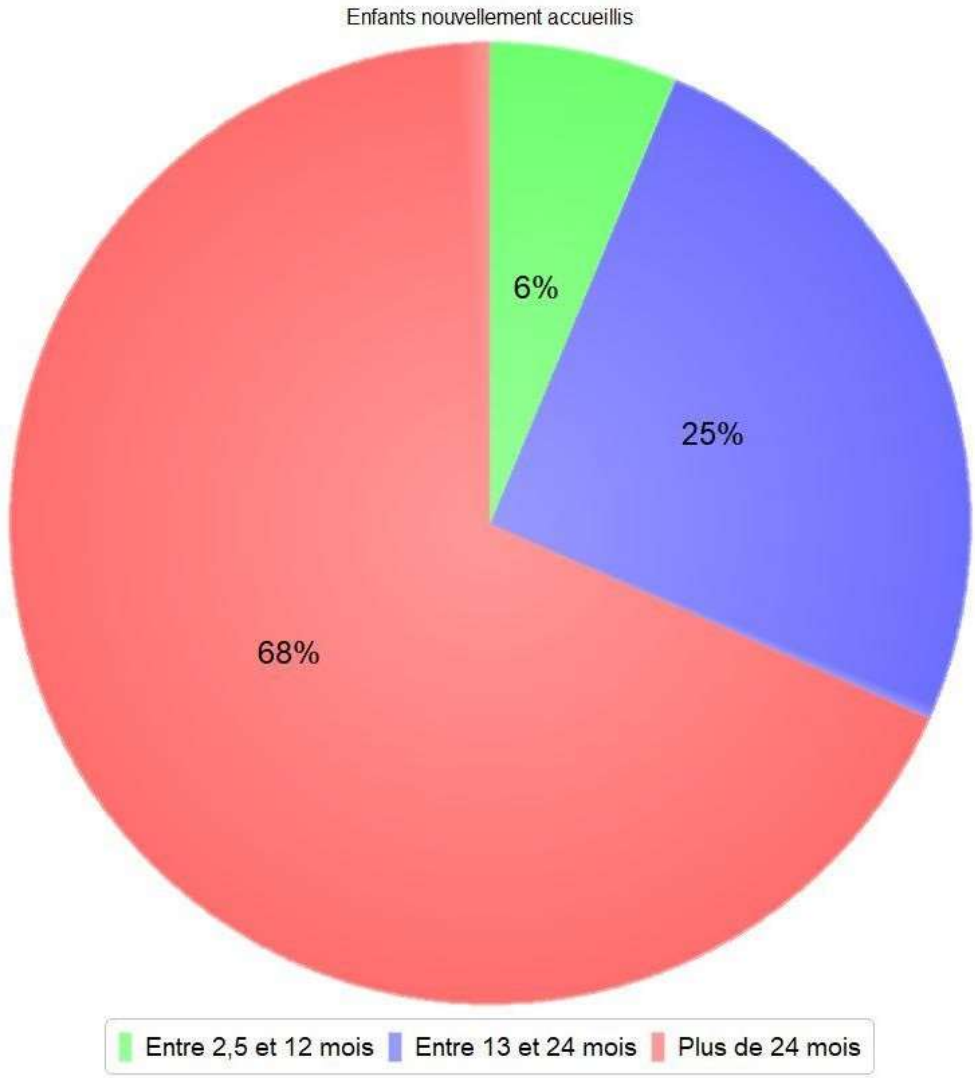

Accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous avons accueilli 7 familles en situation d'urgence depuis le mois de janvier 2022.

Accueil d'enfant à besoins spécifiques

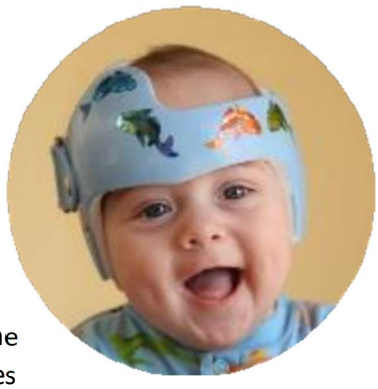

Les dispositions mises en place pour l'enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L'accueil collectif est un moyen **d'accompagner des parents** et **de sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et **l'épanouissement des enfants**

Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe ait la capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le U p I p U H Q W santé et accueil inclusif de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes…).

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche

L'accueil de l'enfant à besoins spécifiques en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- S'enrichir mutuellement au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap.** Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.

Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- Accompagnements personnalisés à l'aide de Référents Handicap,
- Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**
- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche

Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques

Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une **« enquête PAI handicap »** qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

L'objectif est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2022, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 3 enfants faisant l'objet d'un PAI et 2 enfants présentant un handicap.

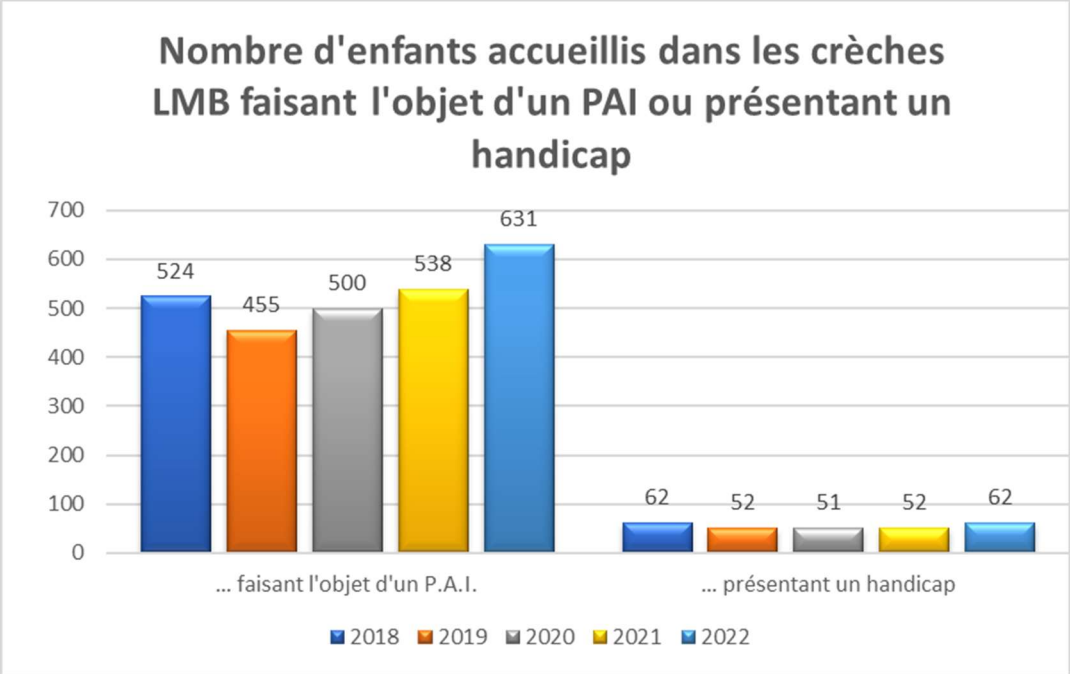

La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.

La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation.**

La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA).** En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.

La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs.** A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement chez les enfants.**

La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise

La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odyssea Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.

Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.

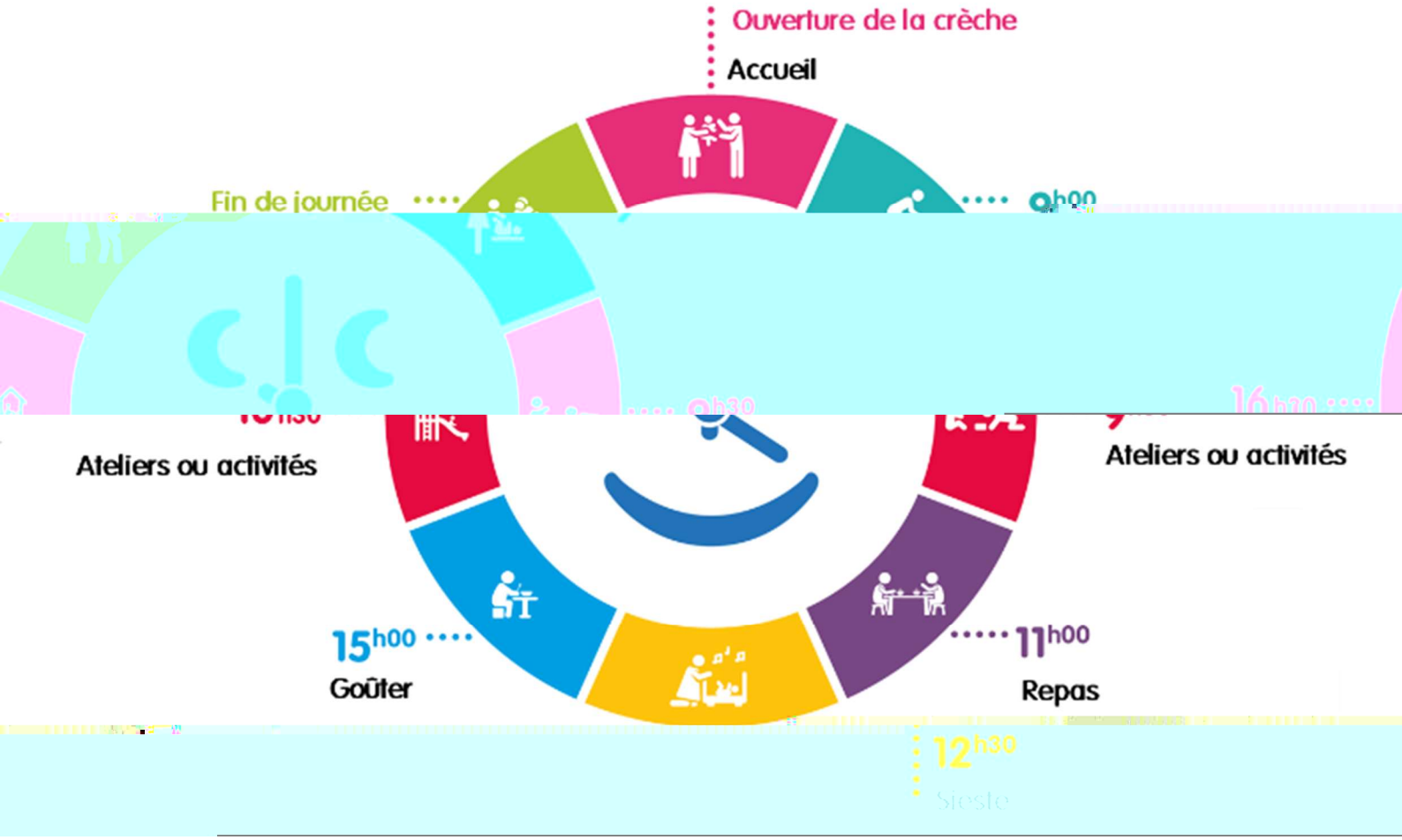

Le temps d'accueil

La/le professionnel(le) d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle/il se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de la direction et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'AUXILIAIRE incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc.

La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir).

Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.

Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin.

Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La/le référent(e) sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est **matérialisée grâce à leur photo sur la porte.** Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Chacun se dirige vers le dortoir des grands regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. La/le professionnel(le) respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la/le professionnel(le) qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 13 h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatienter.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.

L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

Eveil musical :

Sensible au rythme, l'enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées.

La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol ou sur table. Avec les mains ou les doigts, les enfants découvre la matière et le plaisir de laisser une trace.

L'éveil des sens :

Nos ateliers multisensoriels ont pour vocation d'offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l'éveil de ses sens le temps d'une pause relaxante.

L'éveil du goût :

Pour que les enfants s'initient à l'éveil du goût et à l'apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge (ateliers culinaires, animations spéciales comme lors de la semaine du goût…).

Autres activités proposées

Les jeux d'éveil sensoriels	La/le professionnel(le) va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets…)	
Les activités extérieures	Tous les jours, des sorties dans le jardin vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement.	
Les jeux moteurs	Activité de jeu avec des mouvements locomoteurs : marcher, courir, sauter, grimper, ramper, pousser, tirer, attraper, pédaler…	
Les jeux de manipulation	Activité de jeu répétés avec des mouvements de préhension : saisir, serrer, vider, remplir, taper, viser, enfiler, lacer…	
Les jeux symboliques	Jeu permettant de faire semblant, d'imiter les objets et les autres, de jouer des rôles, de créer des scénarios et de représenter la réalité au moyen d'images ou de symboles.	
Les jeux de construction	Jeu d'assemblage pour réaliser un ensemble en 3 dimensions : empiler, emboiter, superposer, clippage, vissage	
Les jeux d'agencements	Jeu d'assemblage linéaire réalisé par emboîtement, encastrement, juxtaposition de pièces côte à côte, par enfilage, piquage, tressage…	
Les jeux d'association	Pour les enfants d'âge préscolaire. Jeu composé de pièces séparées, isolées qui sont destinées à être associées, selon des règles précises en fonction d'un lien logique : forme, de couleur…	

Les supports narratifs	Ce projet ne vise en aucun cas un apprentissage précoce de la lecture mais le livre, en entrant dans le quotidien des enfants, les accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite plus tard l'apprentissage de la lecture.	
Les ateliers d'expression et de créativité		
Les projets innovants	Jeux d'eau spécial canicule : transvasement, sensoriel, physique de l'eau sur les objets…	

Les fêtes et les animations

Les anniversaires

Ils sont fêtés avec les copains et les parents. Une date est programmée avec les parents.

Les animations au fil des mois

Janvier

Le 21 janvier : Atelier Musique, découverte des instruments.

Février

Le 9 Février : Peinture en couche sur toile géante : découverte multi sensoriel (couleur, texture, odeur, etc.)

Mars

Le 24 mars : : chasse au doudou, les doudous des enfants ont été caché dans la crèche, ils sont partis à leur recherche

Avril

Le 21 avril : parcours de motricité pour les plus grands

Mai et juin

Le 17 mai : atelier Jardinage

Le 21 juin : : Fete de la musique, éveil musical, des chansons pour enfants ont été interprétés par une auxiliaire sachant jouer du saxophone

Juillet

Le 01 juillet : : fete de fin d'année (scolaire) Animation maquillage par une professionnelle évènementiel, en présence des parents lors d'un grand gouter et modelage de ballon

Octobre/Novembre

Le 13 octobre : Durant cette semaine du gout, les enfants ont pu développer leurs sens grâce à la peinture aux épices. Les couleurs ont été obtenue grâce au poivre, paprika et curry, créant de douces odeurs et de belles couleurs automnales !

Pour la recette, c'est très simple, de l'eau, des épices et un peu de maïzena pour épaissir.

Décembre

Le 14 décembre : Spectacle de marionnette et gouter parent

Volet travail institutionnel

Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18 h 30 et 20 h 00 avec l'équipe au complet 1 x par mois
- **Les réunions pédagogiques** sont organisées entre 10 h 00 et 10 h 30 avec 1 référente de chaque section. 1 section est vue par semaine toutes les 4 semaines

Les journées pédagogiques

Dates	16/08/22 et 08/11/22
Programme	• Le 16 aout 2022 : nous avons abordé l'organisation de la crèche pour donner suite au changement d'organisation dans les sections : passage de l'accueil par groupe d'âge à l'accueil en âge mélangé, travail sur l'aménagement de l'espace. Temps sophrologie réalisé par la psychologue de la structure pour apprendre le lâcher prise, tri et répartition du matériel pédagogique. • Le 8 novembre 2022 : nous avons abordé les transmissions entre professionnel et parent/professionnel, le portage en écharpe, le déroulée de journée, réalisé un test de tempérament

Les partenaires pédagogiques

Avec la médiathèque

Avec les acteurs sociaux et médicaux

La PMI de Rombas nous a mis en contact avec une famille pour l'accueil d'un enfant dans le cadre d'un soutien à la parentalité. Elle suit également plusieurs enfants de la structure dans le cadre de suivi individuel et se met en lien avec la structure pour réaliser accueil et accompagnement conjoint des enfants et des parents.

Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent "Santé et Accueil inclusif" est exercée par la directrice adjointe titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier et de plusieurs années d'expériences auprès des enfants

La mise en place du RSAI sera réalisée en janvier 2023 a raison de 50h par an (dont au moins 10h par trimestre) comme le demande la législation.

Le référent "Santé et Accueil inclusif" travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent "Santé et Accueil inclusif" sont les suivantes :

- **Informer**, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
- **Présenter** et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
- **Apporter** son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
- **Veiller** à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
- **Aider** et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
- **Assurer** des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;

- **Contribuer,** dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;

- **Contribuer,** en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;

- **Procéder,** lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;

Délivrer, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent "Santé et Accueil inclusif" sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »

Collaboration avec la psychologue

La psychologue est présente 20 heures par mois.
Elle intervient en tant qu'observatrice en section chaque semaine entre 16h15 et 18h15 en général afin de permettre aux équipes d'adapter leur pratique en fonction de chaque enfant. Chaque semaine elle fait l'APP avec une référente d'une section (roulement de 4semaines)
Une permanence est proposée aux professionnelles qui en font la demande anonymement
Et elle reste disponible aux parents en fonction de leur besoin
Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction
- Réunion institutionnelle
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente.
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- Elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions
- Elle participe aux journées pédagogiques. Cette année, elle a sensibilisé les professionnelles sur la place des repas

La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un **bilan des préconisations** et **d'un plan d'actions pédagogiques**.

L'analyse des pratiques professionnelles

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum de quinze professionnels.

Ces séances sont animées par la psychologue. Elles se sont organisées de la manière suivante en 2022 : chaque semaine la psychologue rencontre 1 professionnelle référente afin d'échanger avec elle La professionnelle présente est chaque semaine différente afin de permettre un roulement et est responsable de transmettre l'entretien a son équipe L'équipe d'une section est vue chaque semaine, chaque équipe de section est vue toutes les 4 semaines.

Volet objectifs

Les objectifs 2023

L'accompagnement des enfants au multi-accueil doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

- Remise en place des partenariats école, EHPAD, ferme pédagogique… perdus avec le covid
- Mise en place d'une salle Zen style SNOEZELEN à disposition des enfants, des parents et des professionnels.
- Remise en place du projet vert : composte et potager
- Mise en place du projet parle a 2 mains

Volet sécurité, qualité et développement durable

Les travaux et la sécurité

Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
21/12/2022	VK France	Mise en place de vitrophanie dans le sas et les section + pose de personnages sur les grilles extérieurs
Eté 2022	Maintenance	Jardin et nettoyage des espace extérieurs
	SCHAFF	Entretien CLIM/ VMC
Plusieurs passages dans l'année	CTLS	Réparations diverses/ serrurerie
07/04/2022	MDA	Achat de machine à laver x2
Plusieurs passages dans l'année	SCHAFF	Entretien des adoucisseurs/ chauffage
17/03/2022	Bureau Veritas	Maintenant électrique
05/04/2022	Eco sécurité incendie	Vérification BAES

Sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.
La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.
Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche « La Forêt Enchantée », les exercices d'évacuation ont eu lieu le 29/06/2022 et 13/12/2022.
Le registre de sécurité a été mis à jour à la suite de ces exercices.

Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l'objet d'un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif. Celui-ci a été réalisé le 12/10/2022

Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.

Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.

La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients,** pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S'organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S'engager dans le cycle vertueux de **l'amélioration continue**

La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l'ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d'une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d'amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s'engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l'établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L'accueil, l'écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)

L'enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations :** nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

La crèche « La foret enchantée », les résultats du questionnaire de satisfaction sont les suivants

90.6 % de s parents satisfaits et très satisfaits de la gestion de la crèche

32 familles répondantes

Ces résultats, annexés au présent rapport d'activité, sont :

- **Présentés aux parents** à l'occasion d'un café / goûter parents, et sont l'occasion d'échanges avec les familles
- Font l'objet **d'un plan d'amélioration continue** au niveau du Groupe

La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

La Certification

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux **exigences de qualité** de service de la part des **réservataires** (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des **preuves additionnelles** de la qualité de l'accueil aux familles

Le Siège et les 1ères crèches sont certifiés en 2022... pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.

La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois,**

Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans

La diversification alimentaire
Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses
Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous
Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant
Groupe d'aliments
Entre 4 et 6 mois
À partir de 6 à 8 mois
De 1 an à 3 ans
Produits laitiers
en plus du lait maternel et/ou infantile
Yaourt, fromage blanc, petit suisse fromage frais
pas de sucre
Fromages mous puis plus durs
Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)
Fruits et légumes
Tous les jours (cuits, mixés et lisses)
À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs
À chaque repas Crus et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer
Féculents
pomme de terre, pâtes, riz, semoule...
Bien cuits mixés et lisses
Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants
Tous les jours et sous toutes textures

Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec Ansamble, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s'imagine chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l'agriculture biologique**.

Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.

Le Groupe La Maison Bleue

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Notre projet met en œuvre **la charte nationale de l'accueil** du jeune enfant :

Sylvain Forestier

Antonia Ryckbosh

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans.**

Chiffres clés

Un réseau de **2 000** crèches dont **450** crèches en propre

95% Des parents considèrent que leur enfant est heureux d'aller à la crèche *

15 000 enfants accueillis chaque jour

Présence dans **4 pays** +2 en 2022

5 000 collaborateurs

* Sur les 3641 parents ayant répondus à notre enquête 2021

Le réseau La Maison Bleue
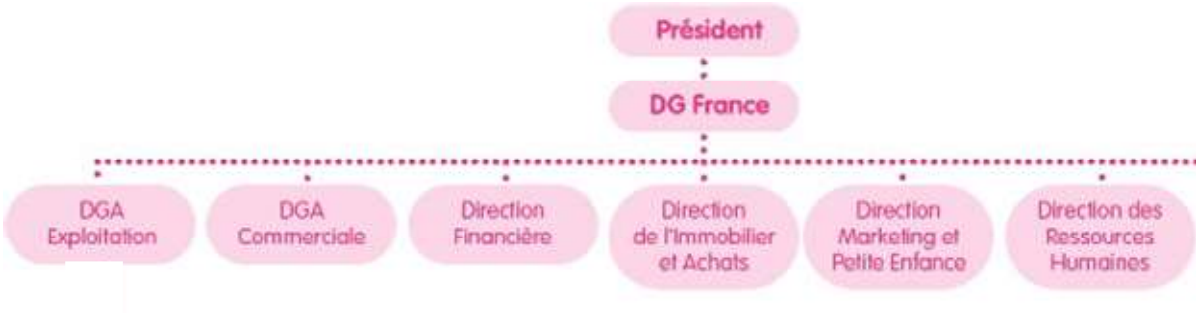
L'organigramme